

Sur la proposition de M. Boulanger, appuyée par M. Régnier,

*Il est décidé*—Que des interprètes de langue française assistent à toutes les réunions du Comité.

Ces décisions sont suivies d'une discussion générale concernant les renseignements que les membres du Comité aimeraient faire inclure dans les exposés sur le prix des machines agricoles que doivent présenter les groupements qui se présenteront devant le Comité.

A 11 h. 10 du matin, le Comité s'ajourne au vendredi 24 mars, à 9 heures et demie du matin.

*Le secrétaire du Comité,*  
Clyde Lyons